



## EXERCICE-EXERCICE-EXERCICE

### Rapport de situation/Situation report

**Source : Communauté de Grand Castor**

**Situation : Contamination possible du réseau d'eau potable de la communauté**

**Date : 15 septembre 2011, 20h00**

#### Description de l'événement en cours

La communauté de **GRAND CASTOR**, communauté de 2800 personnes, reçoit en ce moment même une délégation de 1 200 aînés provenant des différentes Premières Nations du Québec dans le cadre du rassemblement annuel des aînés. En prévision de l'événement, la communauté a donné à un entrepreneur spécialisé le mandat de la vidange des fosses septiques des résidences et installations de la communauté, et de l'installation de toilettes chimiques au site de rassemblement des aînés. Le camion utilisé pour l'exécution des travaux peut contenir la valeur de 10 fosses septiques. Aussi, ce dernier a-t-il fait plusieurs transports au site d'enfouissement depuis quelques jours.

À 15 h aujourd'hui, le directeur santé (DS) de la communauté est avisée que, depuis ce matin, une vingtaine de personnes (des enfants en bas âge et des personnes âgées) se sont présentées au poste de soins avec des symptômes de diarrhées et des vomissements et que de nouveaux patients continuent de se présenter. Le DS contacte le directeur des services techniques de la communauté et lui demande de faire des vérifications au réseau d'eau potable.

La prise d'eau brute de la communauté se situe dans la rivière **LA LOUTRE**. Au total, 800 résidences sont reliées au réseau d'aqueduc, ainsi que deux écoles, une primaire avec 250 étudiants, et une secondaire avec 325 étudiants, un dispensaire, un aréna, une boucherie, 2 épiceries et un hôtel de 25 chambres avec un restaurant. Sur le territoire de la communauté, un centre de villégiature compte 25 chalets construits autour du **LAC À L'OURS**.





Après investigation, on découvre qu'à 500 mètres de la prise d'eau potable, il y a eu déversement d'eaux usées et de boues septiques. Des tests préliminaires effectués dans le réseau d'eau potable révèlent la présence d'E. Coli et de coliformes fécaux. L'opérateur certifié en eau potable est absent de la communauté et il n'y a pas de personnel en relève.

Le chauffeur du camion est tout de suite contacté et ce dernier avoue qu'il a fait une manœuvre brusque lors d'un des voyages et qu'une charge de liquide s'est déversée vers un fossé. Ce fossé de drainage se déverse directement dans la rivière **LA LOUTRE**.

Depuis 4 jours, il pleut et les fossés et ruisseaux sont gonflés. La police se rend sur les lieux pour faire le constat de l'accident et avise le superviseur d'entretien qu'avec la crue des eaux, un pont qui enjambe la rivière est menacé d'être emporté et d'isoler du même coup la communauté.

Dans la soirée du 15 septembre, le poste de santé déclare que deux des infirmières sont également malades. Une demande est adressée à l'Agence de santé et des services sociaux de la région pour de la relève en personnel, mais la communauté devra attendre 48 heures pour que du personnel externe soit sur place. On anticipe un accroissement des consultations au poste de soins au cours des prochains jours.

Note : La Communauté possède un plan d'urgences, ainsi qu'un plan d'urgences en maladies transmissibles, mais aucun n'a été mis à jour au cours des 2 dernières années. Or, plusieurs personnes ressources en mesures d'urgence ont été remplacées.





